

RÉPERTOIRE
DES
CONNAISSANCES USUELLES

LISTE DES AUTEURS QUI ONT CONTRIBUÉ A LA RÉDACTION
DU 6^e VOLUME DE CETTE ÉDITION.

MM.	MM.	MM.
Aicard (Jean).	Dubard , ancien procureur général.	Lévesque , substitut du procureur général impérial à Paris.
Aibin (Sébastien).	Du Bois (Louis), ancien sous-préfet.	L'Hôte (Nestor).
Arago (Jacques).	Duchesne aîné , conservateur de la Bibliothèque impériale.	Louvet (L.).
Artaud , inspect. gén. des bibliothèques.	Duckett (W.-A.).	Martin (Henri).
Aubert de Vitry .	Duclos (P.-L.).	Merleux (Ed.).
Audiffret (H.).	Dufey (de l'Yonne).	Merlin .
Azaïs .	Dumarsais .	Millin , de l'Institut.
Badiche (l'abbé).	Du Petit-Thouars , de l'Académie des sciences.	Moléon (V. de).
Bandeville (l'abbé).	Du Rozoir (Charles).	Monglave (Eugène G. de).
Bardin (le général).	Duval (Dr V.).	Négrier .
Barthélemy (l'abbé).	Fauche (H.), anc. profess. de rhétorique.	Nisard , de l'Académie française.
Baudry de Balzac (docteur).	Feillet (A.).	Ortigue (Joseph d').
Béchem (Ch.).	Ferry , ancien examinateur à l'École polytechnique.	Ourry .
Bénoît (F.).	Flaugergues (Pauline de).	Outrepoint (G. d').
Blache (docteur).	Forget (D'), professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg.	Paffe (C.-M.), professeur de philosophie.
Block (Maurice).	Fossati (docteur).	Page (Théogène), capitaine de vaisseau.
Bordas-Demoulin .	Gallois (Napoléon).	Pages (de l'Arège), ancien député.
Bouillet , ancien proviseur.	Gaultier de Claubry .	Parent du Molron .
Bourdon (D' Isid.), de l'Acad. de médec.	Gérusez , professeur à la Faculté des lettres de Paris.	Parent-Réal .
Bradi (comtesse de).	Gervais (Paul), professeur à la Faculté des sciences de Montpellier.	Pellissier .
Breton , de la <i>Gazette des Tribunaux</i> .	Golbéry (P. de), anc. procureur général.	Pelouze père .
Briffault (Eugène).	Guizot , de l'Académie française.	Pietkiewicz .
Brunet (Gustave), à Bordeaux.	Héreau (Edme).	Reiffenberg (baron de).
Castil-Blaze .	Héricourt (A. d').	Reybaud (Louis), de l'Institut.
Chabrol-Chaméane (E. de).	Haard (Adrien).	Richelot (D').
Chambers .	Husson (Auguste).	Roger (Dr Henri).
Champagnac .	Jamet .	Romey (Charles).
Champollion-Figeac .	Janin (Jules).	Rosseeuw-Saint-Hilaire , professeur à la Faculté des lettres de Paris.
Charbonnier (D').	Jaucourt (chevalier de).	Salgey .
Chastes (Philarète), professeur au Collège de France.	Kératry (de).	Saint-Prosper .
Clarion (D'), professeur à l'École de médecine de Paris.	Lafage (Adrien de).	Saint-Prosper jeune .
Colombat de l'Isère (D').	Lainé , ancien généalogiste des ordres du roi.	Saucrotte (docteur)
Coquerel (Charles).	Latouche (Henri de).	Savagner (Aug.).
Corcy (B. de).	Laurent (Dr L.), ancien chirurgien en chef de la marine.	Say (J.-B.), de l'Institut.
Cormenin (vicomte de), conseiller d'État.	Laurentie , ancien inspecteur général de l'université.	Ségalas (D').
Cottereau (D' P.-L.).	Lavigne (E.).	Sismondi (J.-C.-L. S. de).
D'Alembert , de l'Académie des sciences.	Legoyt (A.).	Teyssèdre .
Danjon (F.).	Le Guillou (D').	Thiers , de l'Académie française.
Degrange (Edmond).	Lemoine (Édouard).	Tissot , de l'Académie française.
Deiaforest (A.).	Lemonnier (Charles).	Tollard aîné .
Delbare (Th.).	Lenormand (Charles), de l'Institut.	Toussenet (T.).
Delestre (J.-B.).		Vaudoncourt (général G. de).
Démézil .		Vaulabelle (Achille de), ancien ministre de l'instruction publique.
Denne-Baron .		Viennet , de l'Académie française.
Desclozeaux (Ernest), ancien secrétaire général du ministère de la justice.		Villeneuve père .
Des Genevez .		Viollet-Leduc .
Diderot .		Virey (J.-J.), de l'Académie de médecine.

DICTIONNAIRE

692

DE LA

CONVERSATION
ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE M. W. DUCKETT

Seconde édition

ENTIÈREMENT REFONDUE

CORRIGÉE, ET AUGMENTÉE DE PLUSIEURS MILLIERS D'ARTICLES TOUT D'ACTUALITÉ

Celui qui voit tout abrège tout.

MONTESQUIEU.

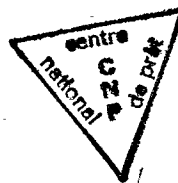
3856

TOME SIXIÈME

8°54336(6)
PARIS

AUX COMPTOIRS DE LA DIRECTION, 9, RUE MAZARINE

ET CHEZ MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES, 2 bis, RUE VIVIENNE



Sous le nom de *sauterelles de passage*, les voyageurs désignent certaines espèces de criquets qui se réunissent en troupes innombrables, paraissent dans les airs comme un nuage épais, et font de longs voyages. Les lieux sur lesquels ces insectes destructeurs s'arrêtent sont d'abord ravagés et convertis en désert, ensuite infectés par la quantité effroyable de leurs cadavres restés sur le sol. Miot et Latreille pensent que les tas de cadavres de serpents ailés vus par Hérodote dans son voyage en Égypte étaient formés par des amas de ces espèces de criquets : c'est surtout en Afrique et en Égypte qu'on redoute le double fléau (la famine et les maladies par infection) produit par l'arrivée de ces nuages de criquets. Plusieurs parties de l'Europe sont souvent ravagées par le *criquet voyageur* (*acridium migratorium*). Le corps de cet insecte, commun en Pologne, est long de six centimètres et demi, ordinairement vert, avec des taches obscures. Il a encore pour caractères : Mandibules noires; étuis d'un brun clair, tachetés de noir; une crête peu saillante sur le corselet; œufs enveloppés d'une substance écumeuse et gluante, couleur de chair, et formant une coque que l'insecte colle aux plantes.

Les habitants de diverses contrées de l'Afrique mangent plusieurs espèces de criquets. Ils en font des provisions pour leur propre usage ou pour le commerce. En Barbarie, on ôte les élytres, les ailes, et on conserve le corps dans de la saumure. Les indigènes du Sénégal les font sécher, les réduisent en poudre, et l'emploient comme de la farine.

En langage familier, on appelle *criquet* un petit cheval faible et de vil prix : *il est monté sur un criquet*. C'est, suivant Huet, une comparaison hyperbolique et dépréciative d'un petit cheval avec l'insecte que nous venons de décrire.

L. LAURENT.

CRISE. Dans sa signification la plus générale, ce nom s'applique à tous les changements qui s'effectuent d'une manière plus ou moins rapide dans la constitution physique des corps organisés. Les résultats que ces changements amènent, étant favorables ou nuisibles à l'existence de ces corps, ont dû de bonne heure exciter l'attention des observateurs. Le mot *crise* est applicable aux phénomènes de la santé autant qu'à ceux des maladies; mais on s'en sert plus particulièrement pour indiquer les changements qui amènent une solution quelconque de l'état morbide, dans la science qui traite des maladies aiguës de l'homme et des animaux domestiques. En raison de sa valeur étymologique, le mot *crise* (du grec *κρίσις*, de *κρίνω*, juger, trier, séparer) se prête merveilleusement à la double interprétation qu'en ont donnée les premiers pathologistes. En effet, la *crise* était à leurs yeux tantôt la décision, ou le jugement, ou l'issue d'un combat qui avait lieu entre la nature et la cause morbifique, tantôt les efforts d'une prétendue force médicatrice pour expulser la matière morbifique.

Il y a *crise* dans une maladie lorsqu'il y a augmentation ou diminution considérable, ou transformation, ou cessation complète des phénomènes morbides. Les divers états du pouls, les divers degrés de la chaleur ou de la souplesse de la peau, les traits de la physionomie, surtout ceux de la face, fournissent des signes critiques ou indicateurs des *crises*. Les hémorrhagies, les flux d'humeurs, soit glandulaires (salive, urine, bile, crachats), soit transpiratoires (sueurs); les gonflements des diverses parties du corps (parotides, tuméfactions de la face, des mains, des pieds, etc.); diverses éruptions cutanées (furoncles, charbons, érysipèles, dartres, etc.), des abcès ou dépôts purulents, sont autant de phénomènes morbides considérés comme *critiques*, lorsque leur apparition produit la solution de la maladie.

On distingue les jours d'une maladie en *décrétoires* ou *critiques*, et en *non décrétoires*. Les premiers sont ceux dans lesquels on observe soit les changements appelés *crises*, soit une simple indication de ces changements. On les

a subdivisés en 1° *jours indicateurs* ou *contemplatifs*, où se manifeste la première tendance aux *crises* (le 4°, le 11°, le 17°, etc., après l'invasion); 2° *jours critiques proprement dits*, ou ceux pendant lesquels les *crises* ont lieu le plus souvent (le 7°, le 14°, le 20°, le 27°, etc.); les *crises* ne se comptaient plus ensuite suivant les semaines, mais suivant les mois et les années); 3° *jours intercalaires*, ou *incidents*, ou *provocateurs*, dans lesquels les *crises* arrivent quelquefois, mais rarement (le 3°, le 6°, le 9°). Sous le rapport des résultats et des modes, les *crises* ont été distinguées en *salutaires*, *mortelles*, *rapides* (*crises proprement dites*), *lentes*, *régulières*, *irrégulières*, *complètes* et *incomplètes*. La plupart de ces distinctions ont été établies par Hippocrate; mais la doctrine des *crises*, qui a été l'objet de nombreuses discussions, a reçu d'importantes modifications. Lorsque l'humorisme était la doctrine médicale dominante, on admettait trois temps dans une maladie, qui correspondaient à trois états de l'humeur ou matière morbifique, désignés sous les noms de *crudité*, de *coction*, et *évacuation* ou *crise*. Du reste, depuis les progrès de la physiologie et de la thérapeutique modernes, on pense avec raison qu'il vaut mieux, dans le plus grand nombre de cas, enrayer de bonne heure la marche des maladies et les guérir le plus promptement possible que d'en attendre la solution ou la *crise* naturelle, quelque favorable qu'on puisse la supposer.

En physiologie, on donne le nom d'*années climatiques* à celles dans lesquelles s'opèrent des changements dans la constitution organique du corps humain, et celui de *temps* ou *âge critique* à l'époque de la vie où la disparition progressive du flux menstruel amène la stérilité. La pratique médicale démontre que pour un grand nombre d'individus l'époque de la dentition, celle de la croissance, celle de la puberté, sont aussi des temps critiques, qui exigent les soins éclairés d'un habile médecin.

L. LAURENT.

En morale, on entend par *crise* le moment où, dans l'homme qui se forme, les passions fermentent et peuvent produire de grands vices, de grandes vertus, de grands malheurs. Il faut plaindre les hommes qui n'ont point éprouvé au moment du feu de la jeunesse la *crise* des passions : c'est un tribut que plus tard ils devront payer à la nature. Aussi n'est-il pas rare de voir un jeune homme, sage avant le temps, tomber quand vient l'âge mûr dans des égarements qui n'ont plus désormais l'excuse de la jeunesse.

En politique, *crise* signifie une situation telle qu'il est impossible qu'il ne s'ensuive pas un changement dans les hommes ou dans les choses. Le moment où j'écris semble donner un intérêt tout particulier à cette acception. L'Orient est dans un état de *crise* politique qui doit amener de grands bouleversements. On pourrait s'en effrayer si depuis longtemps on n'était pas accoutumé en Europe à marcher de *crise* en *crise*, sans résultats. Une *crise* politique s'appelle quelquefois *coup d'État*; mais quand ce sont les gouvernements eux-mêmes qui, par leur impéritie, leur despotisme, leur entêtement, ont fait éclore la *crise*, il est rare que ces mesures décisives ne tournent pas au détriment et à la confusion de ceux qui sont mis dans la nécessité d'y recourir. Les *crises* politiques sont fréquentes sous les mauvais rois, témoin les règnes de Charles IX et de Henri III. Pendant quarante ans, depuis la mort de Henri II jusqu'à l'avènement de Henri IV, la France fut constamment dans un état de *crise*.

Charles Du Rozoir.

CRISE COMMERCIALE. Toutes les fois que la régularité du mouvement d'échange qui constitue le commerce se trouve détruite, suspendue ou restreinte, il y a *crise commerciale* : les symptômes précurseurs en sont d'ordinaire l'avilissement de certains produits, qui arrivent sur le marché lorsque les acheteurs s'en sont retirés; la hausse de l'intérêt et la difficulté des escomptes, une stagnation et même une diminution générale de la consommation, qui s'arrête et se ralentit de proche en proche, tant

qu'enfin les plus faibles, les plus malheureux, les plus imprudents, se trouvent hors d'état de faire face à leurs affaires. Alors les faillites éclatent et s'engendrent, jusqu'au moment où la liquidation s'opère, où, la perte définitive du plus grand nombre et parfois le scandaleux enrichissement de quelques-uns se trouvant consommés, le mouvement commercial reprend un nouvel élan si la cause perturbatrice n'existe plus, ou se traîne maigre et languissant si elle persiste.

Le résultat universel et général de toute crise commerciale étant de restreindre à la fois la production et la consommation, c'est-à-dire d'allanguir momentanément la vie économique des nations, s'il était possible de prévoir avant d'en ressentir les premiers effets l'approche de ces crises; si l'on pouvait d'avance et simultanément enrayer graduellement la production et la consommation, diminuer l'offre aussi promptement que la demande, et répartir aussi proportionnellement sur tous les individus la gêne universelle, on n'arriverait pas sans doute à supprimer les crises industrielles que l'état général de nos sociétés rend pour longtemps encore inévitables, mais on diminuerait beaucoup leurs effets désastreux. En effet, prise en masse et vue de haut, une crise commerciale n'est autre chose qu'un temps d'arrêt dans le développement industriel d'un peuple; temps d'arrêt favorable souvent aux progrès futurs de ce peuple, et qui ne marque dans son histoire que par un ralentissement et une gêne passagère. Mais dans l'état d'inassociation où se trouvent toutes les parties de l'industrie, dans l'ignorance forcée où elle vit des conditions générales de sa prospérité et de ses ressources actuelles, les crises commerciales, au lieu de frapper solidairement tous les industriels, tombent d'abord tout entières sur quelques-uns, qu'elles écrasent, et dont la ruine immédiate entraîne une série de désastres qui s'arrête plus ou moins loin, selon les forces et le nombre de ceux que rencontre cette espèce d'avalanche.

On peut ramener à deux les causes générales des crises commerciales : ou bien elles proviennent d'un changement brusque et imprévu soit dans les conditions et les procédés de la production, soit dans les besoins de la consommation; ou bien elles naissent de la perturbation générale qu'amènent ordinairement les révolutions politiques ou sociales dont l'histoire présente de nombreux exemples.

Un perfectionnement subit dans les procédés de la production ruine de fond en comble et jette dans une gêne momentanée sans doute, mais effroyable et souvent mortelle, les producteurs dont la fortune ou l'existence dépendaient des procédés anciens : ainsi, l'invention de l'imprimerie mit la détresse parmi les copistes de manuscrits; ainsi, les machines à filer le coton furent une cause de souffrance pour ceux et celles qui vivaient de la filature à la main; ainsi, les chemins de fer ont ruiné les maîtres de postes. Nous avons vu en France un exemple frappant de cette sorte de crise. Le blocus continental, en fermant nos ports et ceux de l'Europe continentale à tous les produits non continentaux, avait placé toutes nos industries dans un état d'isolement et de concentration factice qui ne devait évidemment durer que jusqu'à la défaite de l'un ou de l'autre des deux adversaires qui venaient ainsi de se prendre corps à corps; tous nos efforts pour arracher à notre sol et à notre climat les produits qu'enfante sans peine la fécondité des régions tropicales devaient tourner à la ruine de nos industriels le jour où le monde rentrerait dans ses conditions naturelles d'équilibre : tout le commerce maritime et côtier que des corsaires faisaient à coups de canon et des contrebandiers à coups de fusil devait tomber avec sa cause. Aussi, dès les premières années de la Restauration, une grande gêne commerciale se fit sentir; non-seulement les conditions générales de la production se trouvaient subitement changées, non-seulement la France s'épuisait à payer les frais de l'invasion et de l'occupation étrangère,

mais encore les débouchés qu'assuraient à plusieurs grandes industries l'équipement et la fourniture des armées vinrent à se fermer brusquement. Telles furent les causes de la crise commerciale qui en 1819 se manifesta par 8,333 faillites déclarées au tribunal de commerce de Paris. Les crises industrielles que nous avons vues se succéder depuis 1827 jusqu'en 1830 ont eu leur cause à la fois dans l'application illimitée à l'intérieur du principe de la concurrence et dans le maintien d'un système douanier absurde, qui étouffait nos forces et paralysait nos relations extérieures. Quant à la crise qui suivit immédiatement la révolution de Juillet 1830, elle a sans doute en sa cause principale dans la mauvaise gestion des années précédentes, mais elle fut accrue et prolongée par la gêne et la panique que firent naître alors l'attitude politique de l'Europe et la crainte d'une guerre que l'on crut imminente.

Les révolutions politiques et sociales produisent presque toujours des crises commerciales : 1° d'abord parce qu'elles déplacent les fortunes et les existences; 2° parce qu'elles mettent souvent en hostilité avec les nations voisines le peuple qui en est le théâtre; 3° parce qu'elles détournent, soit par la voie de l'impôt, soit par celle de l'emprunt, les capitaux vers des emplois improductifs, tels, par exemple, que l'organisation et l'entretien d'une force armée considérable; 4° parce que souvent elles font éclater un désaccord et une lutte entre les divers classes de producteurs.

Quant à la dernière des causes que nous avons assignées aux crises commerciales nées des révolutions sociales, elle agit constamment au sein de notre propre société. Les affreux désastres de Lyon sont encore présents à la mémoire de tous les citoyens. Or, quelle est la cause de ces douloureuses convulsions? N'est-ce pas, en définitive, les efforts que renouvelle chaque année la classe la plus nombreuse pour conquérir dans les cadres sociaux une place plus digne, pour obtenir par la *coalition* une répartition des fruits du travail plus avantageuse à cette portion de la grande famille des travailleurs?

L'énumération précédente et le détail des causes principales qui engendrent les crises commerciales suffisent à montrer combien il est difficile de garantir contre elles l'industrie des nations. Organiser l'industrie, créer entre la consommation et la production des moyens constants de relations, d'équilibre, d'harmonie; assurer le crédit sur des bases assez larges pour que la société en recueille tous les fruits sans être exposée aux catastrophes qu'entraîne son assiette inconsistante et imparfaite, c'est déjà une œuvre immense, et que de longs et prudents essais doivent préparer. Quant aux crises qui ont leur cause moins dans le défaut d'organisation industrielle que dans les révolutions politiques et sociales qui semblent destinées à marquer par de grandes douleurs et de grands bienfaits le siècle dans lequel nous vivons, personne ne peut dire comment ni à quel terme finira cette série d'épreuves initiatrices. Charles LEMONNIER.

CRI SÉDITIEUX. La loi du 17 mai 1819 contenait deux dispositions, aujourd'hui abrogées, qui s'appliquaient aux individus coupables d'avoir proféré des cris séditieux. Ils étaient punis de peines correctionnelles plus ou moins fortes selon la nature et le caractère de ces cris. Mais le paragraphe 1^{er} de l'article 5^e de cette loi a été remplacé par l'article 8 de la loi du 25 mars 1822, qui punit d'un emprisonnement de six jours à deux ans et d'une amende de 6 francs à 4,000 francs tous cris séditieux publiquement proférés. Aucune de ces lois n'a défini d'ailleurs ce qu'on devait entendre par cris séditieux. Elles ont donc laissé à la conscience des juges la mission d'apprécier si la clameur proférée peut recevoir la qualification de *séditieux*. En vertu de l'article 1^{er} de la loi du 8 octobre 1830 et, en tant que délits de la parole, les cris séditieux devaient être jugés par la cour d'assises; un décret du 31 décembre 1851 a fait rentrer ces délits dans la compétence des tribunaux correctionnels.